

# *Geranium rivulare*

*Geranium rivulare* Vill., *Prosp. Hist. Pl. Dauphiné* : 40 (1779)

*Geranium sylvaticum* L. subsp. *rivulare* (Vill.) Rouy

Géranium des ruisseaux

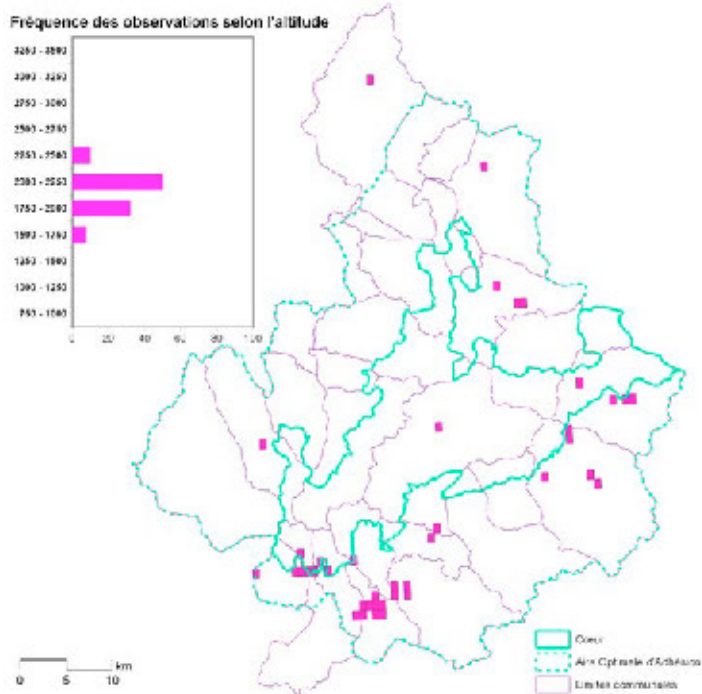
Geranio dei rivi

Geraniaceae

Hémicryptophyte

Alpien

Sans protection réglementaire - LRRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Vincent Augé

## Éléments descriptifs

Le Géranium des ruisseaux est une plante vivace, assez grêle, qui forme des touffes de 20 à 50 cm de hauteur. Il se reconnaît facilement grâce à ses fleurs géminées, aux pétales entiers, blancs veinés de rose et à ses feuilles aux segments profondément découpés. Les risques de confusion sont faibles : *Geranium sibiricum* présente également des pétales blancs striés de pourpre, mais échançrés, et des feuilles nettement moins incisées. Et elle n'est pas connue en Vanoise !

## Écologie et habitats

*Geranium rivulare* s'observe en Vanoise dans des situations écologiques variées allant des forêts fraîches et claires de mélèzes et de pins cembro, en mélange avec des landes à éricacées ou à *Juniperus sibirica*, à des talus ou des murets sur des substrats plus ou moins riches. Il se rencontre finalement assez peu le long des ruisseaux où il est classiquement cité dans les flores. Il ne semble pas avoir de préférence marquée pour la composition chimique du sol, même s'il est souvent indiqué sur terrains acides. Il pousse depuis l'étage montagnard jusqu'à l'étage alpin avec une abondance plus marquée à l'étage subalpin.

## Distribution

Orophyte ouest alpin, le Géranium des ruisseaux est recensé en Autriche, en Suisse, en Italie et en France. Dans notre pays, il se rencontre dans tous les départements alpins à l'exception de la Haute-Savoie. Il est présent en Savoie essentiellement en Vanoise, où il était indiqué à Ternignon et au mont Cenis (Gensac, 1974). Il est actuellement connu sur une quinzaine de

communes du Parc, majoritairement en Maurienne.

## Menaces et préservation

En Vanoise, cette espèce ne semble pas particulièrement menacée et les populations de quelques localités paraissent florissantes. Sa rareté relative dans les Alpes justifie le maintien d'une veille continue sur les populations sises sur le territoire du Parc national, d'autant plus que seule une petite proportion bénéficie de la protection effective du cœur du Parc.